

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Sundgau



MISSION EAU zones pilotes

SOMMAIRE

- p.1** Actualités
- p.2** Jardinage Naturel : conseils de saison par Eric Charton
- p.3** Disparition des oiseaux ; des populations en déclin
- p.4** La démarche 0 pesticides de l'ONF en Alsace

CONTACT :

Jérôme MIRBACH - CC Sundgau

j.mirbach@cc-sundgau.fr

Mission Eau - Secteur Sundgau

Tél. 03 89 07 76 08



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes"



ACTUALITÉS PRINTANIÈRES

REGLEMENTATION

LOI

1^{ER} SEPTEMBRE

Entrée en vigueur de l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, en France.

ETUDE

L'agroécologie * pourrait nourrir l'Europe en 2050

En changeant de système alimentaire et en relocalisation la production, une agriculture européenne, sans pesticide, pourrait nourrir les Européens.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs de l'IDDRI ** sont partis des questions suivantes : quels sont les besoins des Européens pour une alimentation saine et durable et quels sont les modèles agricoles pour y répondre en respectant les enjeux environnementaux ?

La première étape du scénario a consisté à imaginer un régime alimentaire européen plus équilibré avec plus de céréales, de féculents, de fruits et légumes, de protéagineux et moins de viande, oeufs, poisson et produits laitiers. La seconde étape a été la simulation des conséquences d'une agriculture n'utilisant plus de pesticides ni d'engrais de synthèse.

EDIT'EAU



L'actualité nous montre que la stratégie des producteurs d'eau visant à accompagner l'évolution du système agricole est la bonne voie.

En effet, les études sur la disparition des oiseaux et celles simulant une agriculture européenne sans produits de synthèse montrent que le changement de système agricole est la solution à nos problèmes de qualité d'eau, de déclin de la biodiversité de climat, etc ...

En Alsace, certaines coopératives ou négoce agricoles réfléchissent à développer des filières pour des cultures ayant un faible impact sur l'environnement. Nous ne pouvons que soutenir et accompagner ces initiatives.

Michel WILLEMANN

Président de la Mission Eau, Président de la Communauté de Communes Sundgau



Avec ce modèle, les rendements baissent de 10 à 50% selon les cultures mais la production suffit à nourrir les européens et même à exporter.

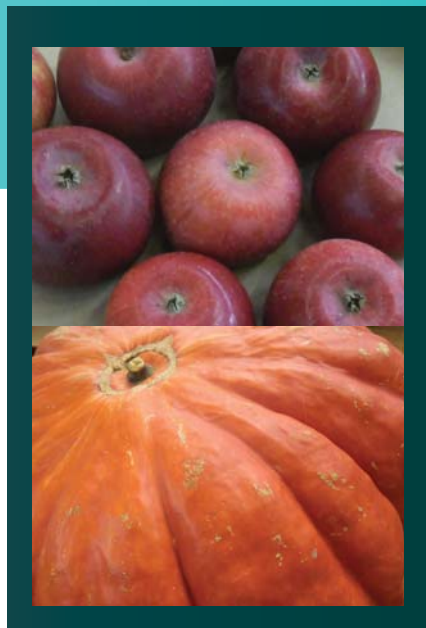
Pour que le système soit économiquement viable, les prix des produits alimentaires devraient être revus à la hausse afin de dégager un revenu décent aux agriculteurs. Au contraire à l'échelle de la société, des économies seraient faites au niveau du traitement des pollutions, notamment.

Etude complète disponible sur www.iddri.org

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

UNE COUPE DE FRUIT !

Les récoltes de fruits au jardin sont sur leur fin après plusieurs mois de production (voir Lettre de l'eau 15 et 16).



Le saviez-vous ?

Petits fruits

Les petits fruits (cassis, groseille, casseille...) sont multipliés facilement par bouturage.

Taillés à l'automne, leurs rameaux d'un an sont piqués de moitié dans un sol meuble et riche en compost mûr. Les boutures seront bien arrosées durant l'année.

A l'automne suivant, elles seront rabattues à 10 cm pour favoriser une touffe de rameaux vigoureux.



2 Ensemble, protégeons l'eau en Alsace !

j AU VERGER, IL Y A DU BOULOT !

Avec le changement climatique, les récoltes de fruits ont eu de plus en plus d'avance. La conservation des variétés tardives de pommes ou de poires risque d'être moins bonne. Les fruits sans choc, attaque d'insectes ou maladies sont disposés sur des clayettes ou dans des cageots. Ceux abimés ou les plus gros sont consommés en premier car ils ne se conservent pas. Les fruits à noyaux ont été mangés dans les 2 à 3 jours voire plus pour les prunes.

Après récoltes, les arbres fruitiers sont secoués pour faire tomber les derniers fruits. Laissés sur les branches, les fruits se momifient en abritant des champignons.

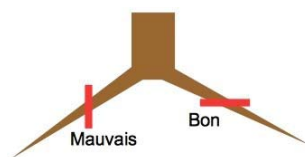
Au printemps, les fleurs puis les fruits risquent d'être ainsi contaminés avec les pluies



printanières. En absence de secouage, le jardinier doit faire tomber les fruits momifiés lors de la taille.

L'automne est la meilleure saison pour planter les arbres conduits en plein vent. Les trous de plantation sont faits à l'avance pour faciliter leur creusement. Leurs dimensions doivent permettre de placer librement les racines. Au fond du trou est déposé du compost très décomposé ou de la corne broyée. Le chevelu racinaire est diminué. Les racines cassées sont rabattues et les grosses sont raccourcies en dirigeant la plaie de taille vers le bas.

Pour la plantation, le jardinier utilise de la



terre non compactée. L'arbre est secoué de haut en bas pour bien faire pénétrer la terre fine au centre des racines. Un pieux est nécessaire ; le lien est une chambre à air ou un bas disposé en « huit ». Un arrosage

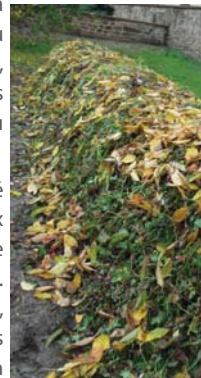
copieux facilite la reprise. Les plantations des arbustes fruitiers ou des petits fruits suivent les mêmes règles.

Une fois les feuilles tombées, le jardinier commence la taille en repos végétatif qui est stimulante. Plus elle est importante, plus elle favorise au printemps les gourmands et l'excès de rameaux. Par contre, elle donne un coup de fouet aux arbres fruitiers peu vigoureux.

j RIEN NE SE PERD AU JARDIN DE FRUITS !

Les pommes pourries ou les autres fruits sont mis en andain et seront mélangés avec les feuilles mortes, les déchets de fauches, les pieds de tomates, les fanes, la paille, les géraniums ou autres plantes en pot, ou les déchets de tailles déchetés d'arbres ou d'arbustes.

Le tas peut être placé entre 2 arbres ou, mieux encore, dans un espace dédié dans le jardin. Au printemps suivant, la décomposition des bio-déchets est bien avancée. En mai, les



courges coureuses (potiron, longue de Nice...) sont repiquées dans ou à la base du tas. Sauf à la plantation, elles ne sont pas arrosées. A l'automne suivant, les courges sont récoltées. Du compost est aussi récupéré. 6 mois après, il servira à la plantation des légumes-fruits (tomates, courgettes, aubergines, concombre, melon...). D'année en année, cet espace de courges est reconduit : aucune rotation n'est nécessaire pour les légumes-fruits !

D'autres fruits comme les haricots sont récoltés secs pour les semis de l'année suivante. Leurs pieds sont cisailés et les racines sont laissées sur place. Des feuilles mortes complètent ces bio-déchets. Avec un sol plus meuble, couvert, enrichi en azote et bien pourvu en matière organique en décomposition, cet espace servira à la plantation des légumes-fruits de la ratatouille en mai prochain.

DISPARITION DES OISEAUX DES POPULATIONS SUR LE DECLIN

En mars dernier, le journal *Le Monde* publiait un article intitulé «Les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à une vitesse vertigineuse». Le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Centre National de recherche Scientifique ont présenté les principaux résultats et «en moyenne, les populations d'oiseaux se sont réduites d'un tiers en 15 ans»



• RESEAUX DE SURVEILLANCE

Attribué par les chercheurs à l'intensification de certaines pratiques agricoles de ces 25 dernières années, le déclin des populations d'oiseaux est plus particulièrement marqué depuis 2008/2009, « une période correspondant, entre autres, à des changements en agricultures : diminution des jachères, hausse des cours du blé, suramendement en nitrate, généralisation des néonicotinoïdes », insecticides neurotoxiques, très persistants, notamment impliqués dans le déclin des abeilles et la raréfaction des insectes en général. Il faut bien évidemment ajouter à cela l'urbanisation grandissante des campagnes et l'artificialisation des sols. Suite aux dernières observations, les chercheurs estiment que le rythme de disparition des oiseaux s'est encore intensifié ces deux dernières années.

• DECLIN MASSIF DES INSECTES

Pour l'écologue Vincent Bretagnolle, du Centre d'Etudes Biologique de Chizé, « on constate une accélération du déclin à la fin des années 2000, que l'on peut associer, mais seulement de manière corrélative et empirique, à l'augmentation du recours à certains néonicotinoïdes, en particulier sur le blé, impliquant un effondrement accru de populations d'insectes déjà déclinantes ». A l'automne 2017, des chercheurs allemands et britanniques ont, pour la première fois, chiffré le déclin massif des invertébrés depuis le début des années 1990. Selon leurs travaux, publiés dans la revue *PloS One*, le nombre d'insectes volants a décliné de 75% à 80% sur le territoire allemand.

Des mesures réalisées en France indiquent par exemple que le carabe, coléoptère le plus commun, a perdu près de 85% de ses populations au cours des 23 dernières années.

«Or de nombreuses espèces d'oiseaux granivores passent par un stade insectivore au début de leur vie», explique Christian Pacteau, référent pour la biodiversité à la LPO. «La disparition des invertébrés provoque un problème alimentaire profond pour de nombreuses espèces d'oiseaux et ce problème demeure invisible. On va accumuler de petites pertes, nid par nid, qui font que les populations ne sont pas remplacées.»

• DEGRADATION GLOBALE DE L'ENVIRONNEMENT

La disparition des oiseaux des champs n'est que la part observable de dégradations plus profondes de l'environnement.

«Il y a moins d'insectes, mais il y a aussi moins de plantes sauvages et donc moins de graines, qui sont une ressources nutritive majeure pour de nombreuses espèces», relève Frédéric Jiguet, professeur de biologie à la conservation. *Que les oiseaux se portent mal indique que c'est l'ensemble de la chaîne alimentaire qui se porte mal.* Et cela inclut également la microfaune des sols, c'est-à-dire ce qui les rend vivants et permet les activités agricoles.

La situation française n'est pas différente de celle rencontrée en Europe. Certains pays ont mis en oeuvre des politiques volontaristes pour inverser cette tendance lourde mais les actions n'ont pas permis de l'inverser.

• AGIR ENSEMBLE

Selon l'écologue Vincent Bretagnolle, « si on veut enrayer le déclin de la biodiversité dans les campagnes, il faut changer les choses en profondeur avec l'ensemble des acteurs locaux dont les agriculteurs et mettre en oeuvre des programmes ambitieux de reconquête de la biodiversité.»

En Alsace, plusieurs programmes sont lancés pour agir sur la baisse de la biodiversité. La mise en oeuvre de haies, de cultures diversifiées, la non-utilisation de produits phytosanitaires, la recontitution de corridors évologiques, la préservation des zones humides, ... sont des actions bénéfiques qui doivent être multipliées.

Le saviez-vous ?

Et en Alsace ?

Un suivi des oiseaux communs, mené de 2005 à 2014, a mis en exergue que 7 espèces sont considérées en déclin en Alsace

Par les espèces vivants dans les campagnes, qui sont les espèces les plus touchées, 27% sont en baisse. Celles qui connaissent l'impact le plus important sont :



le bruant proyer

- 71%



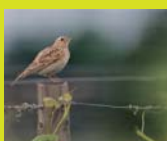
le vanneau huppé

- 58%



la pie-grièche
écorcheur

- 36%



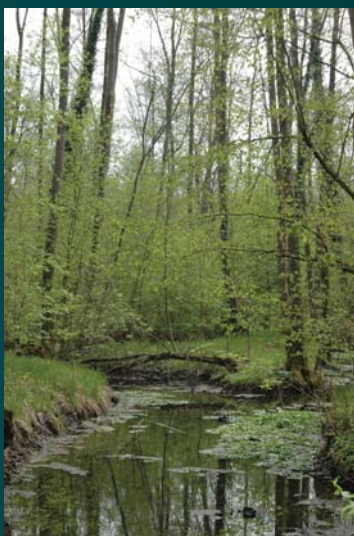
l'alouette des
champs

- 21%

La baisse touche également 13% des populations des oiseaux du bâti et 8% des oiseaux généralistes

Crédits photos: LPO - F. Grandin, G. Thomas, JM Bronner

LA DÉMARCHE 0 PESTICIDE DE L'ONF EN ALSACE



Le saviez-vous ?

La forêt est omniprésente en Alsace, que se soit dans les zones de piémont ou de montagne, mais aussi en plaine, elle couvre 38 % du territoire alsacien.

Avec 80 % de forêts publiques, l'ONF est un acteur majeur de la forêt alsacienne. Il a en charge plus de 700 forêts dans la région, qui appartiennent pour les deux tiers aux communes.

% de réduction ?



Bonnes pratiques de stockage et d'application



L'utilisation des produits chimiques est de plus en plus réglementée. Dans le souci de la protection de la santé humaine et de l'environnement, l'Office national des forêts (ONF) s'est organisé pour être en conformité avec la réglementation, et pour former et habiliter les personnels concernés. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale de l'établissement, qui cherche à **limiter l'utilisation de ces produits aux seuls cas dictés par la nécessité. L'établissement a obtenu la certification relative à l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques, le 13 février 2013, pour une durée de trois ans.**

Le plan Ecophyto 2018, mis en place par le gouvernement en 2012 et découlant d'obligations européennes, traduit la volonté de **limiter l'emploi de produits phytopharmaceutiques en responsabilisant l'ensemble des acteurs pour réduire et sécuriser leur utilisation.**

• UN USAGE LIMITÉ AU STRICT NÉCESSAIRE...

La volonté de l'ONF est de limiter le recours à l'utilisation des produits chimiques en forêt publique aux seules situations dans lesquelles aucune autre technique ne peut être mise en œuvre dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire. **Il s'agit donc de raisonner, contrôler et limiter l'utilisation de ces produits au strict nécessaire.** Dans l'attente des résultats des expérimentations en cours de techniques alternatives, le recours dans certaines situations à des produits phytopharmaceutiques ou biocides reste nécessaire, notamment pour le blocage de la régénération naturelle par des graminées ou lutte contre les chenilles processionnaires et les insectes attaquant le bois abattu.

Lorsque le recours aux produits chimiques

est indispensable, les techniques de choix, de préparation et de mise en œuvre des produits doivent être maîtrisées et les modes opératoires scrupuleusement respectés, de façon à limiter les risques pour la santé humaine et pour l'environnement.

• ET DES RÈGLES STRICTES

Cette mise en œuvre est possible :

- Uniquement par les personnels détenteurs d'un certificat individuel professionnel (plus de 30 personnes ont été formés spécifiquement) ;
- Dans le respect des procédures de prescription, d'achat et d'application prévus dans le guide établi en interne ;
- La tenue de registres annuels de traitements réalisés ;
- Une gestion des stocks et des lieux de stockage des produits en conformité avec la réglementation : en Alsace, 3 sites ont été équipés de bacs de rétention et de matières absorbantes en cas de fuite, ainsi que d'une filière spécifique de traitement des déchets, et des emballages.

L'ensemble de ces éléments a permis la certification multi-sites de l'ONF et la délivrance de l'agrément national.



Votre avis nous intéresse !

Vous aimez la Lettre de l'eau? Vous appréciez les sujets et les articles proposés ? N'hésitez pas à nous en faire part et à proposer de nouvelles thématiques, en écrivant à : christine.guionie@sdea.fr

LA LETTRE DE L'EAU

n°3 Octobre 2018

Édition diffusée par les 7 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

Merci au partenaire financier de la Mission Eau : Agence de l'Eau Rhin Meuse

CONTACT :

Jérôme MIRBACH

j.mirbach@cc-sundgau.fr

Mission Eau - Secteur Sundgau

Tél. 03 89 07 79 14

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes"

Mission Eau de la Communauté de Communes Sundgau
Quartier Plessier - Bat 3

Avenue du 8ème Régiment de Hussards - 68130 ALTKIRCH

Directeur de publication : Michel WILLEMANN

Conception - rédaction : Missions Eau, E. Charton

Photos : Missions eau, E. Charton, Polo graphiste, A.Gessat

et C. Creutz

Impression : Ott imprimeur - Wasselone

Tirage : 5 800 exemplaires

Dépôt légal et n° ISSN : 2646-2702

